

## Rapport du Comité consultatif du marché

### Objet :

**Modifications proposées des règles du marché concernant la répartition des coûts mensuels résiduels**

### Recommandation

Conformément à la règle du marché 3B.3, le Comité consultatif du marché recommande au conseil d'administration de l'Exploitant de réseau du Nouveau-Brunswick (ERNB) d'adopter les modifications que l'ERNB a diffusées dans l'*Avis de modifications proposées des règles du marché* en date du 7 juin 2011.

### Résumé des objections

Les membres du Comité consultatif du marché ne soulèvent aucune objection à la proposition finale. L'ERNB a reçu les commentaires d'Hydro-Québec Production, lesquels ont été transmis aux membres du Comité avec la réponse de l'ERNB. Même si les commentaires d'Hydro-Québec Production et la réponse de l'ERNB n'ont pas d'incidence sur les modifications proposées et ne sont pas considérés comme une objection, ceux-ci font ressortir d'autres aspects que le Comité consultatif du marché aurait intérêt à approfondir davantage.

### Résumé du processus

La proposition de l'ERNB visant à modifier la répartition des coûts mensuels résiduels s'inscrit dans un processus plus vaste destiné à abaisser ces coûts et à en améliorer la répartition.

Les modifications qui sont proposées résultent de discussions tenues au cours de plusieurs réunions du Comité consultatif du marché. Le Comité est en faveur de la proposition initiale de l'ERNB en vue de répartir les coûts mensuels résiduels en fonction de l'énergie au lieu du transport de l'énergie, mais il est contre la représentation de l'énergie par « livraisons programmées ». La proposition qui en résulte est une répartition en fonction des « livraisons programmées et du déséquilibre », ce qui donne une meilleure idée des flux énergétiques réels.

Le Comité encourage l'ERNB à continuer à chercher des moyens de réduire les coûts mensuels résiduels, de rehausser la transparence et d'améliorer davantage sa répartition.

## **Votes**

À la réunion du 15 septembre 2011, le Comité consultatif du marché a approuvé à l'unanimité les propositions publiées dans l'*Avis de modifications proposées* en date du 7 juin 2011.

**Kirby O'Donnell**

Président, Comité consultatif du marché